



Compte-rendu complet des CAP SACDD

Mobilités des 16 et 17 octobre

Promotions des 23 et 24 octobre 2013

En début de séance de la CAP mobilité, la CGT a interpellé la Présidente de la CAP sur :

–les suites de l’audience du 23 septembre que nous avons obtenue auprès du Secrétaire Général, M. Mazauric (grâce à l’intervention des élus au CTM du 5 septembre)

–la baisse perpétuelle des effectifs, les restructurations permanentes des ministères et les problèmes de mobilité engendrés

–la souffrance au travail des agents

Lors de la CAP promotions des 23 et 24 octobre la CGT a fait la déclaration jointe (voir fin de compte-rendu).

Suite aux déclarations des organisations syndicales, Mme Thorin, Présidente de la CAP a apporté les réponses suivantes :

–pour toutes les questions relatives au NES ou au point d’indice, personne ne peut rien y faire, en tout cas pas la DRH (*quelles réponses!*)

–malgré les taux en légère augmentation, Mme Thorin reconnaît une diminution des promotions dû à un nombre de promouvables moins important, qu’elle nomme une « chute mécanique ». Elle va soit-disant essayer de renégocier les taux avec la fonction publique pour les années 2014 et 2015 (*malgré les taux fixés de manière triennale par la Fonction Publique. Comment va-t-elle faire ??*)

–elle s’engage à programmer une réunion avec les organisations syndicales pour clarifier les règles de gestion (réunion programmée le 4 décembre) et le fameux TRGS (tableau retraits au grade supérieur) rejeté par l’ensemble des élus de la CAP. Si TRGS il y a, la CGT le revendique hors quota pour ne pas prendre sur la liste des agents qui déroulent une carrière classique.

Ce cycle de CAP s’est déroulé dans un climat très tendu. Les élus travaillent dans des conditions inadmissibles, dû au calendrier imposé. La CAP promotions s’est tenue dans la continuité de la pré-CAP, sur une durée totale de 3 jours ce qui n’est pas tenable, et ne laisse aucune marge de manœuvre.

Nos revendications n’ont pas été entendues par l’administration et nous sommes face aux mêmes problèmes depuis le début de l’année :

- le nombre de TRGS imposé

L'action syndicale et notre lutte ont fait reculer l'administration sur le nombre de TRGS : ainsi pour la classe exceptionnelle, nous sommes passés de 63 sur un total de 89 promotions à 14 ce qui permet à 49 SACDD d'obtenir une réelle promotion dont ils bénéficieront plusieurs années.

Pour info : les engagements de départ à la retraite n'ont absolument aucune valeur juridique.

La CGT revendique un réel déroulement de carrière permettant de parvenir à l'indice sommital du corps et un véritable accès à la catégorie A.

Pour mémoire, le TRGS n'a pour seul but que la suppression des ETP. Nous sommes face à un réel plan social.

-les critères de gestion non statutaires imposés par l'administration

Le NES a déjà rallongé les carrières. En supprimant la possibilité de passer par examen professionnel du 1^{er} au 3^{ème} grade, l'administration rajoute des critères de gestion inacceptables à savoir :

Pour la classe exceptionnelle, 10 ans en catégorie B dont 5 ans en classe supérieure. Cette CAP a permis de constater l'effet pervers de cette règle en éliminant d'office un grand nombre d'agents.

-Le classement des agents pour leur promotion imposée par les DREAL et non concerté avec les organisations syndicales

Nous avons également constaté et déploré la qualité rédactionnelle de certains rapports de promotions créant ainsi de fortes inégalités entre les agents.

-le manque de poste « mobilité » et des entraves faites par les services de l'administration à ces demandes de mobilité.

Nous constatons de plus en plus de postes réservés en zone de gouvernance voire aux services ainsi que des blocages de PM104 ou d'avis défavorables absolument non justifiés.

En conclusion, les élus à la CAP déplorent l'attitude de l'administration et les règles scélérates qu'elle met en place.

Le combat pour une réelle reconnaissance des B administratifs est plus que jamais d'actualité.

L'action et la mobilisation sont nécessaires.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les élus CGT à la CAP

CERISAY Patricia	MEDDE – syndicat CGT/AC 92055 – PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 ☎ 01.40.81.64.14
RETHORE Laurence	DREAL H. Normandie/OH/Comités/CLAS 2 rue Saint Sever 76032 Rouen Cedex ☎ 02 32 18 97 39
ROUILLE Claudine	DIRO CEI de Lorient 200 rue J. Noël Jégo 56600 – LANESTER ☎ 02.97.76.87.19
CLEMENT Gwenaël	DIRM 50 Unité Moyens Nautiques 1 route des Mielles 50100 CHERBOURG-OCTEVILLE ☎ 02 33 43 44 31